

N° 2023-052

VOIE VERTE ET CYCLABLE

L'an deux mil vingt-trois le 29 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 23 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle, MARIONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, VIBERT Christian,

Excusés :

Mmes BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme FAGGIANELLI), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), FAVRE Maryse,

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (qui donne pouvoir à M. FAVRE), SILVESTRE Jean-Louis (qui donne pouvoir à M. HANRARD), TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

dont pouvoir : 4

Le Président rappelle que la volonté initiale du Conseil communautaire était de prolonger la voie verte jusqu'à la base de loisirs de Centron, dans le même esprit que l'itinéraire existant le long de l'Isère.

Lors du Conseil communautaire du 10 novembre 2021, il a été décidé de renoncer à la subvention « mobilités actives », afin de poursuivre des investigations plus poussées en rive gauche et/ou en rive droite de l'Isère, permettant d'éclairer le choix des Conseillers Communautaires.

Face aux difficultés techniques et financières des tracés étudiés et dans le contexte actuel de développement des mobilités actives, la priorité semble désormais être un itinéraire cyclable favorisant les déplacements doux, pour la mobilité du quotidien.

L'objectif des Versants d'Aime est désormais de relier la voie verte qui s'arrête actuellement à Aime, jusqu'à la galerie de sécurité du tunnel du Siaix, afin de permettre une continuité cyclable à l'échelle de la Tarentaise ; en lien avec le schéma directeur vélo qui est en cours d'élaboration.

Dans ces conditions, deux tracés restent envisageables :

- L'étude réalisée en 2020 par le cabinet Inddigo - tracé en rive droite de l'Isère, via Villette et la voie Impériale : traversée de Aime, passage le long de la RN90 jusqu'à l'intersection « Bérard-Fleurijardin », passage par le tunnel EDF puis création d'une voie dédiée jusqu'à la micro-centrale du Nant de Tessens, traversée de Villette par la route de la Piaz puis Voie Impériale pour rejoindre Centron et la galerie de sécurité du tunnel du Siaix via l'itinéraire balisé par la DIRCE. Coût de l'opération : environ 2M€ (hors acquisitions foncières).
- L'étude réalisée en 2022 par le cabinet Baron Ingénierie – tracé en rive gauche de l'Isère, via la route des Esserts puis création d'une passerelle sur l'Isère pour traverser en rive droite et poursuivre en parallèle de la RN90 jusqu'au plan d'eau de Centron afin de rejoindre la galerie de sécurité du tunnel du Siaix via l'itinéraire balisé par la DIRCE. Coût de l'opération : environ 4,4M€ (hors acquisitions foncières).

La carte en annexe présente ces deux tracés.

Il est précisé que les itinéraires proposés et les coûts associés le sont à titres informatifs, au stade faisabilité, sous réserve d'études géotechniques, d'autorisations environnementales et des négociations foncières. Il conviendra notamment de réévaluer les coûts estimés en 2020 pour prendre en compte l'inflation (+ 20% par rapport à 2020).

Afin de ne pas impacter budgétairement les autres projets de la CoVA, l'extension pourrait être réalisée sous réserve d'obtention de subventions (30% du Département de la Savoie et 40 à 50% de l'Etat), avec la participation de la commune d'Aime-La-Plagne concernant la traversée du centre-bourg.

Les dossiers de demande de subvention au titre du fonds mobilités actives sont à déposer avant le 21 avril 2023. Les lauréats devraient être annoncés en septembre 2023.

Si la candidature des Versants d'Aime est retenue, les échéances de réalisation suivantes devront être respectées :

- Notification du marché de travaux avant mars 2025
- Mise en service de l'itinéraire pour septembre 2027

Le Président propose de mettre au vote les questions suivantes :

1. Faut-il répondre à l'appel à projets mobilités actives en poursuivant des investigations plus poussées sur l'itinéraire en rive droite de l'Isère, dit Inddigo.
2. Faut-il répondre à l'appel à projets mobilités actives en poursuivant des investigations plus poussées sur l'itinéraire dit Baron Ingénierie.
3. Faut-il arrêter ce projet ?

Par vote à bulletin secret, le conseil communautaire se prononce pour le dépôt d'un dossier « mobilités actives » sur l'itinéraire dit Inddigo, en rive droite de l'Isère.

VOTANTS : 24 (dont 4 pouvoirs)

EXPRIMES : 24

INDDIGO : 13

BARON : 08

ABANDON : 01

BLANC : 02

FAIT ET DELIBERE LE 29 MARS 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE